



# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie **le mercredi 21 mai à 20h00** en session ordinaire.

## Ordre du jour

- \* Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 avril 2025
- \* Choix du secrétaire de séance

### FINANCES PUBLIQUES :

- Délibération subvention CEREMA
- Délibération convention de délégation pour travaux de sécurisation Pont du Bois l'Abbesse avec la CCMSGL
- Délibération choix prestataire panneaux photovoltaïques
- Délibération révision loyer maison médicale 2
- Délibération surveillance plage 2025
- Délibération Panneapocket
- Décision modificative

### FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE :

- Délibération portant arrêt de l'encaissement par le centre de gestion de la Nièvre de la cotisation médecine due au GIP santé et sécurité au travail inter fonctions publiques de la Nièvre

### Questions diverses :

- Audit énergétique SIEEEN
- Présence postale
- Suite Village Avenir
- Suite PLU
- Suite Petite Centrale Hydroélectrique
- Date prochain Conseil Municipal

Fait à Montsauche-les-Settons, le 14 mai 2025,

Le Maire,  
LECLERCQ Marie

